

Groupe de travail – Inventaire des Ressources Personnelles (IRP)

Mercredi 4 avril 2007

1. Personnes présentes et excusées

- M. Franco TERRIZZI, CFP LE RESEAU
- M. François FOGUENNE, CFP AURELIE
- Mme Anne-Laure DELVAUX, A4CFP
- Mme Daisy POPULAIRE, GIRAV
- M. Axel VAN WEYNENDAELE, AWIPH
- Mme Mai-Nga TRAN, CRT DE TINLOT
- M. Benoît NIZET, AWIPH
- M. Philippe D'HOLLANDER, AWIPH
- M. Christophe RIZZO, AWIPH

2. Ordre du jour (09H30 – 12H30)

L'objectif de cette matinée de travail est d'améliorer l'outil IRP aux besoins propres des structures wallonnes intervenants auprès d'un public fragilisé et plus spécifiquement en situation de handicap.

Il s'agit par conséquent de réaliser un travail sémantique, de reformulation, et d'adaptation du test IRP à notre réalité belge et wallonne en matière de publics accompagnés, orientés, formés,...au sein de nos structures.

3. Compte-rendu

M. Axel VAN WEYNENDAELE invite les participants à formuler leurs remarques quant au contenu du dernier compte-rendu relatif à la rencontre du 19 mars 2007 et à partager leurs éventuelles expériences de testing de l'outil.

Remarques générales

- Ajouter dans la liste déroulante reprenant les types d'enseignements en Belgique : l'enseignement secondaire supérieur (actuellement manquant).
- Notons que l'outil envisage que la personne ait au moins répondu à trois domaines afin que le traitement des résultats soit généré. En l'absence, les résultats sont actuellement perdus. Il faut absolument que cela ne soit plus le cas ! Prenons l'hypothèse d'une personne qui, lors de la passation du test, craque à la question 15 par exemple. Face à cette situation, l'intervenant discute et propose à la personne de revenir à un autre moment. Dans ce cas précis, il faudrait avoir la possibilité d'enregistrer (les réponses jusqu'à la 15^{ème}) et pouvoir reprendre à cet endroit ; cela permettra d'éviter de passer à nouveau sur les questions qui ont fait craquer la personne.
- Pourquoi l'outil autorise-t-il de prendre connaissance des résultats de toutes les passations (en ce compris celles qu'on n'a pas menées) ? Cet aspect est déontologiquement discutable. Il faudrait ne pouvoir retrouver que ses passations propres.
- L'outil manque des photos explicites ou de mises en situation permettant au bénéficiaire de se créer une image mentale de la question posée.
- Le traitement des résultats tel que présenté sur base de pourcentages rend l'interprétation très compliquée. Les cinq cadres (première mouture) étaient beaucoup plus accessibles et permettaient de discuter les écarts présentés dans ces cadres.

M. Axel VAN WEYNENDAELE invite ensuite les participants à travailler à partir du site de l'IRP et de passer en revue chaque contenu écran par écran à partir de la question 31.

IRP question 31

Remplacer par « Savez-vous coordonner vos mouvements droite/gauche (conduite de véhicules, manipulation de commandes,...) ? ».

IRP question 32

Il faudrait retirer les informations relatives à la passation et ne laisser que les informations relatives à la clôture du chapitre et à l'annonce du volet suivant.

IRP question 33

Remplacer par « Savez-vous observer et identifier des anomalies lors d'un contrôle de pièces, repérer des erreurs dans une liste, trier visuellement des objets par catégorie,... sur une certaine durée ? ».

Dans les exemples, ajouter : le jeu des 7 erreurs.

IRP question 34

Remplacer par « Votre vision (avec ou sans correction) vous permet-elle de discerner de petits objets, de déchiffrer de petits caractères, de lire le journal, de conduire la nuit...? »

Dans la fenêtre « exemples ». Supprimer « difficultés » et proposer seulement les exemples

- Discerner un petit objet...
- ...

IRP question 35

Remplacer par « Pouvez-vous percevoir les contours, la forme d'un objet ? »

IRP question 36

Remplacer par « Savez-vous vous adapter aux différences de luminosité tel que passer de votre écran d'ordinateur à une feuille de papier, par exemple ? »

La fenêtre des exemples proposée n'illustre pas la question. Par contre, cela pourrait être proposé pour la question 37 en plus du texte coloré. Il faudrait donc proposer d'autres exemples :

- Percevez-vous une différence de luminosité lorsqu'on ferme un store ?
- Percevez-vous les zones d'ombre dans la pièce ?
- Percevez-vous lorsque la lumière est éteinte ?
- Pouvez-vous passer d'une pièce à l'autre ?

IRP question 37

Remplacer par « Pouvez-vous distinguer les couleurs d'un feu de signalisation ? ».

IRP question 38

Remplacer par « Pouvez-vous sans bouger les yeux et sans bouger la tête percevoir des objets situés à 180° latéralement (gauche-droite) et 130° verticalement (bas-haut) ? ».

IRP question 39

Remplacer par « Pouvez-vous vous concentrez visuellement sans ressentir d'effets négatifs (irritation, clignement, lourdeur des paupières,...) ? ».

IRP question 40

Remplacer par « Pouvez-vous percevoir et identifier les différents sons de votre environnement ? »

Reprendre en plus les exemples de la question 41.

IRP question 41

Suppression de la question.

IRP question 42

Remplacer par : « Pouvez-vous entendre une conversation sans être gêné par d'autres sons (musique d'ambiance, conversations voisines, bruits de moteur,...) ? ».

IRP question 43

Remplacer par : « Pouvez-vous repérer d'où vient un son : gauche/droite, devant/derrière, d'en haut/d'en bas ? ».

IRP question 44

Remplacer par : « Ressentez-vous des effets négatifs lorsque vous vous trouvez exposé aux bruits (acouphènes, bourdonnements,...) ? ».

IRP question 45

Remplacer par : « Pouvez-vous maintenir votre équilibre en station debout (sans souffrir de vertiges par exemple) ? ».

Fenêtre des exemples, modifier la première phrase en ces termes « en cas de troubles de l'oreille interne (vestibulaire) importants ».

IRP question 46

Remplacer par : « Pouvez-vous reconnaître le goût d'un aliment (amer, sucré, salé, acide) ? ».

IRP question 47

Remplacer par : « Pouvez-vous percevoir les odeurs ? ».

IRP question 48

Remplacer par : « Pouvez-vous reconnaître les caractéristiques d'une surface (lisse, rugueuse, régulière,...), d'une texture (douce, dure, soyeuse, moelleuse, granuleuse) ? ».

IRP question 49

Remplacer par : « Erouvez-vous une sensibilité accrue au chaud et au froid ? ».

IRP question 50

Remplacer par : « Erouvez-vous une sensibilité particulière aux tremblements (marteau-piqueur,...) et aux oscillations (cabines aériennes) ? ».

4. Perspectives

La prochaine réunion du GT IRP se tiendra **le mercredi 2 mai 2007** de 09H30 à 12H30 à l'Administration centrale de l'AWIPH, salle du deuxième étage.

Van Weynendaele A. – AWIPH
Coordination de projets européens